



Fédération québécoise des échecs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
Le 23 juillet 2016 au Cégep Ahuntsic**

Procès-verbal

1 Ouverture de l'Assemblée

L'ouverture de l'Assemblée générale annuelle est constatée à 19h10

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par les personnes présentes

Président d'assemblée: Bernard Labadie.

Proposé par Raymond Desjardins, secondé par Vital Roy. *Adopté à l'unanimité.*

Secrétaire d'assemblée: Vital Roy/Richard Bérubé.

Proposé par Eric Bopala, secondé par Luc Forget.
Adopté à l'unanimité.

2 Présences et quorum

Membres présents :

Bernard Labadie, Raymond Desjardins, Vital Roy, Eric Bopala, Michel Roy, Raymond Dubreuil, Charles Tremblay, Alexandre Ber, Simon Valiquette, Steve Bolduc, François Chevalier, Sang Kil Kay, Eric Sonn, Bernard Ouimet, Seymour Gelet, Sylvain Millette, Louis Morin, Stella Stoyanova, Sylvain Landry, Alain Tremblay, Serge Grégoire, Éric Caire, Luc Forget, Danny Goldenberg, Alain Régnier, Richard Bérubé

Le quorum est constaté.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Présences et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
5. Points découlant du dernier procès verbal
6. Rapport du trésorier et présentation des états-financiers examinés pour l'année financière 2015-2016
7. Nomination du Vérificateur
8. Rapport du Président
9. Modification aux règlements généraux
10. Fixation de la cotisation maximale des membres. Augmentation proposée du coup régulier de 5\$
11. Affaires nouvelles (point ouvert)
12. Levée de l'Assemblée

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Luc Forget et secondée par Raymond Dubreuil.

Adopté à l'unanimité.

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le Directeur général fait une lecture du Procès-verbal de l'Assemblée générale précédente (2015). Il indique que plusieurs sujets reviendront dans la discussion au cours de l'AGA présente.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Bernard Ouimet et secondée par Sang Kil Kay.

Adopté à l'unanimité.

5 Points découlant du dernier procès-verbal

Des questions sont posées concernant le Festival Mondial des Jeux. Le Président, M. Bernard Labadie, répond en ces termes : le Festival de 2015 organisée par la FQE (3^e RIDEF) était une collaboration avec Juste pour rire. Pour l'occasion, Juste pour rire a créé le «Festival Mondial des Jeux» qui présentait différentes activités, pas seulement échiquiennes. Le tournoi d'échecs fut un succès même si la participation par rapport à un COQ standard a diminué, en partie à cause du format exigé par l'AIDEF.

6 Rapport du trésorier et présentation des états financiers examinés pour l'année financière 2015-16

Le trésorier Raymond Desjardins présente son rapport ainsi que les États financiers. Il indique que ces états ont été soumis à une mise en examen. Il explique la différence entre une mise en examen et une vérification. La vérification, plus onéreuse, n'est pas nécessaire dans le cas de la FQE. Le trésorier s'attarde sur les postes présentant un écart important avec l'année précédente. Il en indique les raisons, l'une d'elle étant que les activités (RIDEF vs COQ et CYCC) ne sont pas les mêmes. Le trésorier ajoute que la commandite de l'AIDEF/FIDE a été utilisée à part entière pour héberger les invités du 3^e RIDEF. Le déficit de 16 000 \$ s'explique en partie par l'absence de commandites réelles, par exemple Lassonde qui ne contribue plus pour le Tour du Québec. C'est une des raisons qui explique sa proposition d'augmenter le coût régulier de la carte de membre.

Simon Valiquette et autres membres suggèrent une présentation plus détaillée à l'avenir de façon à mieux faire comprendre la portée de certains postes. Le Directeur, Richard Bérubé, indique que la présentation des États financiers suit un modèle exigé par le bailleur de fonds principal de la FQE, le Ministère de l'éducation. Cependant, rien n'empêche de présenter un rapport financier connexe mieux ventilé.

L'adoption des États-financiers est Proposée par Michel Roy et secondée par Eric Bopala.
Adopté à l'unanimité.

7 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par Alain Régnier et secondé par Alain Tremblay de reconduire la firme Roland Naccache et Associés à titre de vérificateur externe de la Fédération québécoise des échecs.

Adopté à l'unanimité.

8 Rapport du président

Bernard Labadie présente un rapport verbal faisant état des principales actions de la FQE au cours de l'année dans différents champs d'intervention Ils peuvent se résumer ainsi

- Vie démocratique
- Le bénévolat
- La revue Échec+
- Les tournois FQE et autres

- Les relations avec la FCE.
- Représentation internationale (AIDEF et FIDE)
- Autres projets

M. Labadie souligne l'importance d'avoir un Conseil d'administration fort et représentatif. À cet égard, la **vie démocratique** à la FQE est en bonne santé avec un Conseil d'administration, un Comité exécutif ainsi que des comités arbitrales et d'éthique. Les réunions ont lieu régulièrement. Cela ne veut pas dire que la FQE n'a pas besoin de plus de bénévoles. Au contraire, le **bénévolat** est toujours en grande demande. Les succès d'un organisme dans le milieu associatif dépendent de l'implication de bénévoles. Et, à ce titre, la Fédération tire de la patte. Le Président rappelle qu'il a déjà touché à ce sujet par le passé. Il y a assurément un déficit organisationnel. « Si les échecs vous intéressent, impliquez-vous ». La **revue Échec+** est un autre sujet qui touche le membre de près. C'est le moyen de communication le plus direct que la Fédération entretient avec ses membres. Tous auront compris que la nouvelle tendance est à l'édition numérique sur internet. Un projet de transformation de la revue papier en revue informatisée est à l'étude. Le Président rassure l'assemblée que la FQE consultera ses membres avant de prendre cette direction. Les **activités** furent encore nombreuses cette année. On pourra consulter le rapport d'activités préparée par le Directeur. Notons l'augmentation de participation dans plusieurs tournois dont Laval, Varennes et le Tournoi du Carnaval. Le Président rappelle que l'**entente CFC-FQE** est toujours en vie. Pour mémoire, et suite à des questions de l'assemblée, il explique qu'elle permet d'avoir accès à la cote Fide et la certification Fide (titres de GM, MI, MF, etc.). De plus, les joueurs québécois peuvent jouer dans des tournois canadiens hors-Québec sans être obligés de payer une carte CFC. Il faut ajouter un autre avantage non négligeable: la possibilité pour la FQE de déposer une candidature pour des événements nationaux et internationaux d'importance. Le coût pour tout cela, 2 900 \$ annuellement, est bien modeste. **L'Association internationale des échecs francophones** (AIDEF) est un autre organisme avec lequel la FQE noue des liens étroits. Cela permet, entre autres, à des Québécois de participer à un événement de haut niveau, les Rencontres internationales des échecs francophones (RIDEF), avec de bonnes possibilités de normes internationales au final. Certains projets sont en préparation. Nous pourrions en discuter au point « Affaires nouvelles ».

L'Assemblée constate le dépôt du Rapport du Président ainsi que le Rapport d'activités préparé par le Directeur.

9 Modification aux règlements généraux

Il est proposé par Raymond Desjardins et secondé par Michel Roy que les règlements généraux soient modifiés. L'article 20, qui a trait à la mise en candidature et élections des administrateurs, devrait spécifier clairement qu'un membre de la Fédération ne peut se présenter à plus d'un poste à la fois lors d'une élection.

Après discussion des avantages et des inconvénients d'une telle modification,
Adopté à l'unanimité.

L'adoption des nouveaux règlements généraux est proposée par Raymond Desjardins et secondée par Éric Bopala.

Adopté à la majorité
Pour : 19
Contre : 3

10 Fixation de la cotisation maximale des membres

Afin de tenir compte de l'inflation, de l'augmentation des frais de poste ainsi que des frais de gestion interne de la FQE (RLSQ), il est proposé par le trésorier Raymond Desjardins d'augmenter le coût de la carte de membre adulte un an de 5 \$ (taxes incluses), soit de 45\$ à 50\$, et ce à partir du 1^e janvier

2017. Les coûts pour la carte de deux ans et celle de trois ans ainsi que les cartes junior et cadet seront augmentés de façon proportionnelle. Secondé par Bernard Labadie.

Après discussion ferme sur les choix stratégiques de la FQE en matière de gestion,

Adopté à la majorité

Pour : 21

Contre : 1

11 Affaires nouvelles

a) Méninges jeux

Raymond Dubreuil revient sur le projet Méninges Jeux développé par la FADOQ. Il explique qu'il n'est pas facile pour les échecs organisés de développer un projet commun avec la FADOQ, car celle-ci impose des conditions très spécifiques. Mais les possibilités de développement sont énormes à cause de l'importance de la FADOQ qui compte plus de 300 000 membres.

b) Le système de cotation

Des membres de l'assemblée sont d'avis que le système de cotation actuel pourrait être amélioré pour refléter les disparités régionales. Une cote jeunesse pourrait aussi être mise sur pied. Le Directeur indique que M. Richard Duguay, de Trois-Rivières, à l'emploi de la FQE et informaticien, se penche déjà sur certains aspects problématiques de la cote, par exemple la cote départ d'un joueur débutant lorsque la date de naissance n'est disponible.

c) Transition des jeunes

Simon Valiquette, de Sherbrooke, est d'avis qu'un projet jeunesse qui s'attaquerait au problème de la difficile transition des échecs jeunesse aux échecs de compétition organisés aurait avantage à voir le jour.

d) Échecs communautaire

Seymour Gelet présente les résultats d'une compétition d'échecs qui a eu lieu en début d'année et dont les profits ont été remis à une école défavorisée. Celle-ci a pu engager un professeur d'échecs pour une série de cours pour débutants. Cette initiative fut couronnée de succès et démontre qu'il est possible de développer des activités de type communautaire avec des partenaires ou l'esprit de compétition joue un rôle secondaire.

e) Rôle des clubs

Raymond Dubreuil croit que la FQE devait réaffirmer sa position vis-à-vis le rôle des Clubs. Sans aller aussi loin que le système développé en France où les Clubs prennent une part active dans le choix des orientations stratégiques de la Fédération française, la FQE pourrait mieux définir la relation Fédération-Clubs et l'offre de service y est associée.

f) Cotisation et cotation

Simon Valiquette croit que les revenus générés par les adhésions (membership) et la cotation de tournois devraient être associés à une intervention claire dans les États financiers, à la manière d'un projet qui comprend revenus et dépenses.

12 Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée par Raymond Desjardins et secondée par Sang Kil Kay. Constatée à 21h20.

Monsieur Bernard Labadie
Président d'assemblée

Monsieur Vital Roy
Secrétaire d'assemblée